

Communiqué de presse du 30 avril 2016

Des «projets-pilotes» contraire à la raison à Genève, Berne, Bâle et Zurich

Depuis quelque temps nos médias parlent beaucoup des avantages de l'«accès légal» aux divers stupéfiants. Les uns louent les avantages «prometteurs» accomplis dans certains Etats d'Amérique latine ou des Etats-Unis. Les autres acclament les plans d'un large front suisse en faveur de la légalisation cherchant des voies pour la «régulation» (donc légalisation sous certaines conditions) de la consommation de cannabis et par la suite de toutes sortes d'autres stupéfiants.

Depuis plusieurs semaines, on apprend par les médias de nouveaux détails d'un projet intercantonal (villes de Berne, Genève, Bâle et Zurich): les concepteurs de ce projet veulent lancer un «projet-pilote» dans lequel «des experts de la drogue accompagnent scientifiquement la remise contrôlée de cannabis à des consommateurs». On prévoit d'y faire participer environ 2000 personnes pendant quatre ans. Le sociologue genevois Sandro Cattacin – conseiller et porte-parole des concepteurs de ce projet depuis plus de deux ans – décrit dans le quotidien bernois «Bund» du 13/2/16 ce projet de la manière suivante:

Il y aura quatre groupes de participants. Les groupes un et deux seront formés par des consommateurs à problème mineurs et adultes, profitant prétendument déjà d'un «traitement thérapeutique» (projet zurichois). A l'aide d'une «thérapie de maintien», on espère qu'ils pourront plus facilement retrouver leur vie normale. Un troisième groupe est voué à tester l'automédication: ce sont des personnes avec des troubles physiques pour lesquels les médicaments traditionnels n'apportent pas l'effet souhaité et qui devraient donc obtenir leur cannabis dans les pharmacies (projet bâlois). Les participants du quatrième groupe sont des grands consommateurs habituels, tirés au sort, devant apprendre à gérer leur consommation de manière rationnelle pour la placer dans un «cadre légal» (projets bernois et genevois).

Quelle est cette absurdité déconnectée de toute réalité? Des mineurs en difficultés, accros de la fumette, recevraient légalement leur drogue dans le cadre d'une «thérapie de maintien» et en quantité désirée? Et cela pour prétendument empêcher que ces adolescents, «souvent sans avoir terminé leur scolarité ou leur apprentissage, confrontés à des problèmes familiaux et sans chance d'obtenir un travail, ne pèsent en

tant que cas sociaux pour le reste de leur vie sur la société»? («Basellandschaftliche Zeitung» du 27/2/16). On prévoit donc de procurer à ces jeunes, avec la bénédiction de l'Etat, précisément le produit causant cette misère. Cependant, le seul objectif responsable et humain est de tout mettre en œuvre pour leur permettre de vivre une vie remplie et sans drogue en tant que membre actif au sein de notre société! Le plus tôt sera le mieux! Il est également insensé de créer de nouveaux projets-pilotes pour des personnes avec des troubles physiques, alors qu'il est aujourd'hui déjà possible d'obtenir des autorisations pour l'usage médical de produits cannabiques. Le fait de vouloir intégrer également des grands consommateurs adultes n'a guère d'autres buts que de faciliter par la suite la légalisation générale de ce produit.

A l'aide de ce jeu de simulation durant depuis plus de deux ans, les concepteurs tentent de préparer la population ainsi que l'Office fédérale de la santé publique, responsable des autorisations nécessaires, à leurs désirs – avec le soutien consentant de la grande majorité des médias.

Précisons une fois de plus: le cannabis est et reste un stupéfiant provoquant lors de chaque consommation un état d'ivresse et pouvant compromettre l'intégrité physique et/ou mentale du consommateur. Notamment les enfants et les adolescents sont particulièrement exposés psychiquement et corporellement, et plus encore lors de consommations régulières: des troubles de concentration et de la mémoire ont un impact négatif sur les résultats scolaires, des perturbations de la perception compromettent la conduite d'un véhicule, des maladies psychotiques risquent d'entraîner une hospitalisation psychiatrique, pour ne mentionner que quelques effets possibles.

L'association «Jeunesse sans drogue» continue à lutter contre toute forme de légalisation des stupéfiants et à s'engager en faveur de la protection de la jeunesse en informant sur les nombreux dangers des différents stupéfiants et en soutenant les institutions thérapeutiques visant directement à l'abstinence.

Jean-Paul Vuilleumier
Secrétaire de l'association
Jeunesse sans drogue